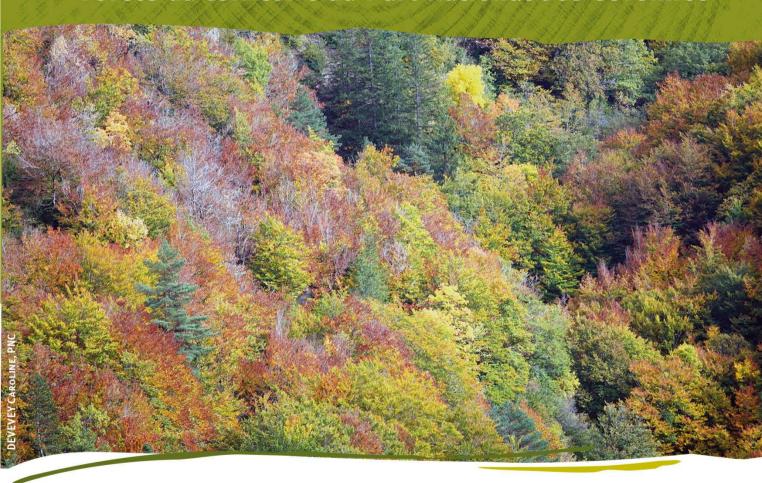


DOSSIER D'INSCRIPTION

À retourner avant le 15 mars 2026

Concours forestier: 4° édition du SylvoTrophée

Forêts du territoire du Parc national des Cévennes



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées durablement, de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les autres usages et fonctions de la forêt.

Concours organisé par :









Opération financée par :







2/7

Conditions et modalités d'inscription

Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté une gestion multifonctionnelle.

Critères de sélection

Le concours SylvoTrophée porte sur une parcelle forestière d'au moins 2 hectares, présentée par un·e propriétaire, éventuellement accompagné·e par son gestionnaire. Elle doit avoir fait l'objet d'une exploitation (coupe) au cours des 10 dernières années.

La parcelle doit être localisée **sur le territoire du Parc national des Cévennes** (cœur ou aire d'adhésion), dont la carte peut être consultée à l'adresse http://maps.cevennes-parcnational.net/#/maps/pnc.

La propriété intégrant la parcelle candidate peut être **privée** (quel que soit le statut du propriétaire : personne physique, groupement forestier ou foncier, entreprise privée, association, etc.), **communale** ou **sectionale**. Elle doit être couverte par un **document de gestion durable** (plan simple de gestion, règlement type de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles ou aménagement forestier).

Inscription

Merci de retourner ce dossier **complété et signé** avant le **15 mars 2026**

Par voie postale à :

Parc national des Cévennes – Concours SylvoTrophée 6bis place du palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Ou par courrier électronique à : <u>valentine.aumont@cevennes-parcnational.fr</u>

Nos services peuvent vous accompagner dans la rédaction de votre dossier de candidature :

Noé Dumas (CNPF) 06 73 84 89 27 noe.dumas@cnpf.fr Valentine Aumont (Parc national des Cévennes) 06 87 63 73 83

valentine.aumont@cevennes-parcnational.fr

Sélection de 4 parcelles

Parmi les candidatures reçues, 4 parcelles seront sélectionnées pour être visitées par le jury.

Cette sélection sera réalisée en s'appuyant sur le respect des conditions d'inscription et le contenu de ce dossier. Elle tiendra compte de différents critères tels que la **superficie** de la **forêt** ou de la **parcelle**, l'ancienneté et la nature de la coupe, la localisation de la forêt par rapport aux secteurs de **forêts** anciennes ou la proximité géographique des différentes parcelles candidates.

Règlement du concours

Le·la candidat·e s'engage à :

- Être présent·e lors de la visite de la parcelle par le jury (une ½ journée le 19/05/2026 ou le 20/05/2026), présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury bien que facultative, la présence du ou de la gestionnaire (le cas échéant) est souhaitable.
- Être présent e ou se faire représenter lors de la remise des prix.
- **Être disponible** pour répondre à des **questions complémentaires en amont de la visite** et pour une **prévisite** (2 heures maximum, au mois d'avril 2026) par les technicien.nes en vue de compléter le dossier et de préparer la venue du jury.
- Autoriser les organisateur.rices à diffuser les **photos** prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l'image).
- Accepter, s'il·elle est désigné·e lauréat·e, que son nom soit utilisé dans des actions ou documents de communication en vue d'une valorisation des pratiques sylvicoles durables et du SylvoTrophée.
- Accepter d'être interviewé·e par un agent du Parc national des Cévennes ou du CNPF.
- Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des visites, les décisions des jurés et les résultats. Les organisateur.rices se réservent le droit d'annuler le concours pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participations ne pourront donner lieu à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

L'établissement public du Parc national des Cévennes s'engage à :

- Contacter le ou la propriétaire au moins 15 jours en amont de toute visite sur sa parcelle pour l'informer de la pré-visite d'un.e technicien.ne, de la date et de l'horaire de la visite du jury ou de la tenue d'une réunion de sensibilisation sur sa propriété.
- Mettre en place un jury de 6 expert.es, réparti.es en 3 collèges (sylviculteurs, usagers, écologues).
- Restituer au propriétaire l'expertise réalisée (atouts et points d'amélioration) par le jury.
- Garantir la bienveillance lors des échanges entre jury et candidat.es lors des visites de terrain, ainsi que dans l'utilisation ultérieure des images et communications liées au SylvoTrophée, et veiller à ce que ce principe soit respecté pour les partenaires y prenant part.

M. / Mme, candidat au concours SylvoTrophée, atteste avoir lu les engagements et les accepter sar réserve.	
Fait à / 2026	
Signature	

Votre inscription au SylvoTrophée



A remplir par le ou la propriétaire et/ou le ou la gestionnaire

Coordonnées du ou de la candidat.e

Nom et prénom (ou raison sociale) du ou de la propriétaire :
Propriétaire depuis le :
Adresse électronique :
N° de téléphone fixe :
Nom / prénom (ou raison sociale) du ou de la gestionnaire :
NOM DE LA FORÊT :
Statut foncier: □ privé □ communal □ sectional

2 Votre **propriété forestière**

Contexte général de la <u>forêt</u>		
Superficie	Superficie de la propriété : ha dont superficie en gestion : ha	
Peuplements		
Commune(s)	Sur quelle(s) commune(s) est située votre forêt ?	



Fournir une <u>carte</u> de la <u>propriété forestière</u> <u>et</u> une <u>carte</u> de la <u>parcelle candidate</u>

Présentation de votre FORÊT

Caractérist	iques de gestion à l'échelle de la propriété					
	Votre forêt est-elle dotée d'un document de gestion durable ?					
	□ Oui (période de validité : –) □ Non					
	Si oui, de quel type ?					
	☐ Plan simple de gestion (PSG – <i>forêts privées</i>)					
	☐ Code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS – <i>forêts privées</i>)					
	☐ Règlement type de gestion (RTG – forêts privées)					
	☐ Aménagement forestier (forêts publiques)					
	Objectifs principaux définis pour la forêt (dont essences-objectif pour le volet <i>production</i>):					
Document						
de gestion						
	Autres objectifs du ou de la propriétaire :					
	Le document de gestion est-il globalement mis en application ?					
	☐ Oui ☐ Partiellement ☐ Non					
	Précisez :					
	La forêt a-t-elle évolué de façon marquante ces dernières années ?					
	☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas					
Gestion	Pourquoi / comment ?					
passée						
	Informations complémentaires sur votre forêt que vous souhaitez apporter :					
Expression						
libre						

Parcel	le	can	dic	late
		Jan	G 10	

Contexte général de la parcelle			
Superficie	Surface de la parcelle (ou unité de gestion) présentée au SylvoTrophée : ha		
Essences	Essence(s) majoritaire(s) : Autres essences présentes :		
Parcelle(s) cadastrale(s)	Préciser le(s) numéro(s) de section(s) et de parcelle(s) cadastrale(s) de la parcelle (ou unité de gestion) candidate :		
Parc national des Cévennes	Localisation de la parcelle dans le territoire du Parc national des Cévennes :		
Accessibilité de la parcelle	☐ Route goudronnée ☐ Route / piste forestière ☐ Sentier ou chemin rural ☐ Aucune		

Caractéristiques de l' itinéraire sylvicole appliqué à la parcelle		
Objectifs et traitement	Quel est l'objectif alloué au peuplement (essences-objectif, produits escomptés - bois d'œuvre, bois de chauffage, bois d'industrie, etc.) et quel est le traitement sylvicole adopté (régulier, irrégulier, taillis, etc.) ?	
Fréquence des coupes	Durée de rotation (intervalle entre 2 coupes successives) : ans	

Présentation de votre PARCELLE 7/7

Caractéristiques de la <u>dernière exploitation</u> sur la parcelle		
	Année de la dernière exploitation (coupe) :	
Contexte	Quel a été le type d'intervention (coupe rase, éclaircie d'amélioration, balivage, coupe d'ensemencement, etc.) ?	
	Volume total:m ³ , dont:	
Dernière	- Bois d'œuvre : m³	
récolte	- Bois énergie : m³	
	- Bois d'industrie : m³	
	Des précautions particulières (respect des sols, préservation de certaines essences, de semis, etc.) ont-elles été prises lors de cette coupe ? Si oui, quelles sont-elles?	
Précautions particulières		
	Quels sont les enjeux en termes de biodiversité (espèces, milieux) identifiés sur la parcelle ?	
	queis sont les enjeux en termes de biodiversité (especes, milieux) identines sur la parceile :	
Enjeux de		
biodiversité	Quelles précautions ont été observées afin de les prendre en compte lors de l'exploitation (période d'intervention, contournement, etc.) ?	
	Quels sont les enjeux d'usages (sensibilité paysagère, culture, patrimoine, fréquentation, etc.) identifiés sur la parcelle ?	
Enjeux		
d'usages	Face à enjeux, quelles précautions ont été observées lors de l'exploitation ?	